

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers collègues, chers amis,

Tout d'abord,

Merci à vous tous d'avoir répondu à notre invitation, celle des collaborateurs et des élus de la ville de Creil.

Aussi, permettez-moi, en leur nom et en mon nom, de vous adresser à tous des souhaits sincères de bonheur et de réussite pour 2007, pour vous, pour vos familles et pour vos proches, mais aussi pour les entreprises, les commerces, les administrations et les établissements que vous conduisez ou que vous représentez.

Je salue au passage tous les professionnels, entreprises et commerces de Creil, comme les professions libérales... La réfection de la place Carnot a créé quelques difficultés et je les remercie tous, et en premier lieu les commerçants du marché, de leur compréhension et de leur patience.

Je voudrais également souhaiter aux grands services publics de notre ville une année aussi agréable que possible, afin que leur place, leurs moyens et leurs orientations soient à la hauteur des besoins : je pense à l'éducation nationale, au service public de l'emploi et de la formation, mais aussi à la police nationale et à la gendarmerie... les résultats des futures élections auront en ces domaines leur importance !

J'ai plaisir également à saluer l'ensemble des services placés sous la responsabilité des collectivités territoriales, en commençant par les Sapeurs pompiers, les services sociaux et de prévention du département de l'Oise ou encore des services aussi essentiels que la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie, la CAF ou les personnels du CHG Laennec de Creil, soumis à la fois à des difficultés d'ordre budgétaire et d'effectifs mais qui réalisent un travail remarquable.

Je souhaite aussi que 2007 soit pour notre ville et pour ses habitants plus belle que celle qui vient de s'éloigner. Je ne peux pas ne pas évoquer l'horreur, la colère et la tristesse qui ont été celles de tous les Creillois, qui ont été les nôtres, face à l'épouvantable double meurtre qui, l'été dernier, a endeuillé deux familles de la Cavée de Senlis, et dont je dois, une nouvelle fois, saluer la dignité dans le malheur. Je tiens à leur rendre l'hommage qui leur est dû, à eux comme à la population du quartier, qui a su faire preuve d'une grande sagesse dans le deuil, et cela sera bientôt symbolisé sur les lieux mêmes du drame.

Malheureusement 2007 a bien mal débuté avec le décès de trois personnes, dites sans domicile fixe, dans notre agglomération. J'en éprouve une très profonde tristesse, car au-delà des causes médicales qui ont provoqué ces décès, d'autres causes beaucoup plus profondes sont à rechercher. Elles se nomment précarité sociale, chômage, absence de possibilité d'accès au logement !

Il faut, d'ailleurs, remercier de leur implication et de leur action tous les acteurs sociaux qui se battent dans les services et dans les associations locales pour aider les plus démunis.

Je pense aussi au personnel du CCAS, confronté jour après jour à la détresse intolérable de trop de Creillois, mais qui se bat et trouve des solutions dès qu'ils le

peuvent. Ce sont eux, par exemple, qui ont relogé, un par un, les familles de l'hôtel insalubre « Le Bretagne », que nous avons décidé de ne pas laisser à la rue.

Mais l'action municipale et associative a ses limites.

Ainsi à Creil, depuis des décennies, avec le concours en particulier de Oise Habitat, nous avons favorisé une politique de construction et d'aménagement qui, jusqu'à ce jour, permettait au plus grand nombre et particulièrement aux familles à revenus modestes, de se loger dans des conditions correctes.

Aujourd'hui, force est de constater la saturation dramatique du parc locatif social, ce qui conduit à un allongement considérable du temps d'attente, pour des personnes ayant un besoin impérieux de se loger ou de mieux se loger.

Parallèlement, le coût de l'immobilier empêche certains Creillois d'acquérir un logement alors qu'ils le souhaitent, bloquant ainsi le renouvellement des occupants des logements sociaux.

En tant qu'élus engagés, à gauche, nous pouvons être fiers des 62% de logements sociaux que compte notre ville. Mais il est anormal que Creil et son agglomération constituent l'un des trop rares recours, dans le Sud de l'Oise, pour se loger à des prix abordables !

Les villes les plus proches de nous, qui partagent beaucoup de nos problématiques socio-économiques, devraient prendre leurs responsabilités, comme nous le faisons nous-mêmes.

C'est pourquoi, et vous pourrez le constater dans l'édition spéciale du bulletin municipal que je vous annonçais l'année dernière, intitulé « Creil 2015 », mes collègues et moi, en collaboration avec les trois autres communes de l'agglomération creilloise, avec les bailleurs sociaux, avec également plusieurs promoteurs privés, avons engagé pour 2006 et pour 2007 une nouvelle politique d'aménagement et de renouvellement urbain d'envergure, assumant ainsi une véritable politique de l'habitat pour l'avenir.

Qu'il s'agisse du quartier Rouher où les démolitions d'immeubles seront au moins compensées par autant de constructions nouvelles, ou qu'il s'agisse du quartier Gournay – Les Usines, comme du secteur Jaurès – Quai d'Aval ou du centre ville, des centaines de logements vont être chaque année construits et offerts aux Creillois et cela en répondant à plusieurs volontés politiques claires :

- Diversification des statuts de logement : HLM à vocation sociale, locatif privé, accession à la propriété ; afin de rétablir un parcours résidentiel complet et le renouvellement des occupants des logements sociaux ;
- Diversification des formes de logement, en évitant les grands immeubles collectifs pour privilégier les petits collectifs R+1, R+2 et l'individuel groupé ;
- Amélioration et embellissement des espaces publics dans tous les quartiers, et bien sûr autour de la place Carnot, avec les rues Jean Jaurès et Gambetta.

A ces orientations, il convient d'en ajouter deux autres.

La première, vous le constaterez, transparaît dans l'ensemble des projets « Creil 2015 », c'est l'importance donnée, pour l'avenir, aux déplacements dits doux ou alternatifs, piétons ou cyclistes, en complément des transports en commun.

L'autre se doit d'être affirmée avec vigueur, c'est la mise en œuvre pour les constructions nouvelles, qu'il s'agisse des immeubles d'habitation ou des équipements publics (crèches, écoles, locaux culturels et sportifs) de la norme HQE. Je souhaite que, dans le cadre des vastes projets d'aménagement qui vont voir le jour à Creil ces prochaines années, le respect de l'environnement soit toujours inscrit comme un principe incontournable. Cela passe par un degré d'exigence renouvelé dans les appels d'offre, ainsi que par une attention toute particulière à la manière dont seront pensés les projets eux-mêmes, et Serge Bernard-Luneau me le rappelait encore récemment.

Enfin, je ne dois pas oublier, bien entendu, l'accessibilité systématique et obligatoire, dans tous ces équipements, pour les personnes à mobilité réduite.

Dès aujourd'hui, nous nous devons d'être attentifs à ces orientations pour les chantiers qui vont s'ouvrir en 2007 et 2008, et qui concernent tous les Creillois :

- Réhabilitation du CLSH Michel et Monique Leclère, (pour les enfants et leurs parents) (En 2006, les centres de loisirs ont connu une fréquentation en hausse de près de 26%);
- Rénovation de la Grange à Musique, (pour la jeunesse) ;
- Multi-accueil, rue Voltaire, en ville basse, (pour la petite enfance) ;
- Déménagement du CCAS pour permettre un meilleur accueil pour tous les Creillois qui en ont besoin ;
- Construction d'un espace polyvalent au quartier du Moulin, (pour tous les riverains et les personnes extérieures) ;
- Rénovation et requalification de la piscine municipale, pour tous les Creillois ;
- Travaux dans les groupes scolaires ;
- Programmation de la reconstruction des ateliers municipaux.

Sans omettre la généralisation de la collecte sélective des ordures ménagères à toute la ville.

J'ajouterai, enfin, sans trop risquer de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, que la ville de Creil, après avoir pu compter sur le soutien de la CAC, du Conseil général de l'Oise, du Conseil Régional de Picardie, des services de l'équipement, et d'un premier accord partiel de l'État en 2006, va prochainement voir son dossier dit Projet de renouvellement urbain et social (PRUS) aboutir complètement et être, dans son intégralité, retenu par l'ANRU (Agence nationale du renouvellement urbain), permettant ainsi l'engagement des opérations, notamment les premières reconstructions.

Ceci sera également bénéfique sur le plan de l'emploi, je le crois sincèrement. Les entreprises du bâtiment et d'autres corps de métier seront déjà les premiers intéressés. De plus, par la mise en œuvre d'une Charte de l'insertion professionnelle, nous veillerons à ce que ces entreprises réalisent une partie de leur recrutement dans les quartiers de notre ville !

Toujours en ce qui concerne l'emploi, il est d'autres bonnes nouvelles aisées à vérifier : ce sont les constructions de nouvelles entreprises tant au lieu dit La Justice (tout est vendu) que sur le parc ALATA, où un chantier est en cours pour la SOCOTEC, trois autres vont suivre dans les prochains mois. La partie développée côté Verneuil-en-Halatte est aujourd'hui quasiment pleine ; la partie Creil se remplit rapidement maintenant.

Mais, même si les emplois commerciaux progressent également sur la zone du Bois des Fenêtres entre Creil et Saint Maximin, il n'en demeure pas moins que le taux de chômage à Creil et dans notre agglomération demeure supérieur à 20%, ce qui n'est pas acceptable !

Peut-être est-ce aussi dû à un défaut dans l'organisation du croisement des offres et des demandes d'emplois dans le bassin creillois, ce qui nous conduit à envisager sérieusement, avec l'aide des trois villes de la CAC, la création d'une Maison de l'emploi et de la formation, grâce au soutien actif du Conseil Régional de Picardie.

C'est d'ailleurs parce que nous sommes confrontés à ces difficultés que j'appelle de tous mes vœux le renforcement de l'intercommunalité : au sein de la communauté de l'agglomération creilloise, pour commencer, mais aussi par la consolidation des liens qui unissent la CAC à Pierre Sud Oise et à la communauté de communes de la Vallée Dorée (Liancourtois).

Jean-Claude VILLEMMAIN souhaite, il l'a dit, que nous poussions la vapeur. Quant à moi, je préfère donner du temps au temps, même si le temps nous est compté et que des décisions doivent, aussi, intervenir le plus rapidement possible.

Les communes de Creil et de Saint Maximin ont depuis longtemps déjà, sur le sujet de la création d'emplois, des liens privilégiés. Aujourd'hui, nous nous devons d'étendre à d'autres communes de Pierre Sud Oise la qualité de nos relations et je sais, par exemple, que la commune de Saint Leu d'Esserent est tout disposée à favoriser, dans le cadre intercommunal, la création de nouveaux espaces d'activités en lien avec la proximité de l'Oise et des voies ferrées, sans oublier non plus la valorisation du patrimoine historique et naturel, qui peut elle aussi être créatrice d'emplois.

C'est aussi le sens que nous entendons donner à l'émergence d'une notion pas assez affirmée jusqu'à aujourd'hui, celle d'un « Pays » du grand bassin Creillois, fier de son histoire, de ses paysages, de ses forces et potentiels économiques, de ses habitants et des liens de solidarité qu'ils ont su tisser au fil du temps.

C'est un travail long, qui doit être mené en profondeur, avec l'appui et le soutien de tous les élus communautaires.

Il est trois autres domaines au titre desquels je souhaiterais également que la coopération intercommunale se renforce. Ce sont ceux des loisirs, des sports et de la culture.

La Faïencerie s'y est engagée, les écoles de musiques collaborent entre elles, des clubs sportifs savent se fédérer, d'autres se sont installés chez leurs voisins tel que la

Société des régates de Creil implantée à côté de la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent...

De plus, certains projets, comme la Maison de la Pierre initiée par Saint Maximin, nous concernent tous.

Enfin, chacun sait que nombre d'associations creilloises accueillent dans leurs rangs, des dirigeants et des membres issus également de toutes les communes de l'agglomération.

Je ne peux pas ne pas évoquer, à ce titre, la section de Creil des Sauveteurs de l'Oise et de saluer la mémoire de l'un de ses illustres membres, qui vient de nous quitter : Léo POIDEVIN. Nos pensées vont à sa famille, à qui nous adressons nos sincères condoléances.

Pour en revenir à Creil et à nos associations, je tiens à les remercier, je le ferai encore plus lors de la réception que nous leur consacrons, mais je tiens tout de même à le faire devant vous !

Les témoignages de leur dynamisme et de leur réussite sont évidents : fête de la musique et des associations au début de l'été, fête du Piéton et des sports à l'automne, Salon du livre avec le COVAL, semaine bleue en direction des aînés avec la réussite, cette année, de la découverte du sport que constitue le Tir, travail constant et profond, tout au long de l'année, dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien scolaire ou en direction des enfants et des jeunes...

Je dois aussi citer le centre social Georges Brassens, la Mission locale de la Vallée de l'Oise ou encore l'AMOI.

L'extrême vitalité du tissu associatif creillois est évident et nous nous trouvons confrontés, quelquefois, à l'insuffisance des locaux disponibles pour les associations lorsqu'elles doivent disposer d'espaces spécifiques et permanents.

Il est quelquefois difficile pour la Ville de Creil, seule, de mettre à disposition de chacune d'entre elles des locaux adaptés, même si je suis conscient de l'importance de permettre à leurs dirigeants, adhérents et bénévoles de se réunir dans des conditions acceptables.

Ainsi, pour la formation des sportifs et des cadres associatifs, le département souhaite donner une nouvelle dimension et un nouvel avenir au centre de formation des cadres sportifs, que nous connaissons tous. Gérard WEYN s'y emploie et je l'en remercie.

De même, grâce aux financements de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional, la ville de Creil rénovera en 2007 et en 2008 la Grange à Musique, gérée par Georges Brassens.

Pourtant, certaines associations, dont la qualité est reconnue par tous, ne disposent pas des locaux correspondant à leurs besoins. Je pense en particulier au « Cercle d'escrime » ou à « Divine mélodie » qui sont certes nées à Creil, mais qui ont acquis une dimension intercommunale.

Si pour Divine Mélodie, une solution transitoire sera je l'espère trouvée rapidement, si l'escrime peut encore patienter salle Salengro, il me semble que dans le cadre du projet intercommunal Gournay - les Usines - quai d'Aval, l'ex-usine Fichet pourrait devenir un très intéressant espace associatif, culturel et sportif, participant aussi à la sauvegarde d'un des rares bâtiments industriels anciens et résolvant ainsi les difficultés actuelles de ces deux associations, et certainement d'autres.

Cette nécessité de trouver de nouveaux lieux de rencontre pour les Creillois nous conduira, dès cette année, à engager la réflexion et l'étude de la salle polyvalente du Moulin qui viendra épauler les salles associatives actuelles, telles que la salle Voltaire, le centre de rencontres ou la Maison Creilloise des Associations.

En 2007, nous allons également rénover l'équipement électrique de cette salle de la Manufacture, où nous sommes ce soir, pour lui redonner toutes ses possibilités d'utilisation.

Je ne quitterai pas le chapitre des associations, sans saluer l'extraordinaire travail accompli par celles qui, comme au centre Georges Brassens, oeuvrent dans le domaine de la politique de la ville et de la réussite éducative.

A cause de l'irrégularité des financements dont nous sommes destinataires, elles ont, ces dernières années, connu de sérieuses inquiétudes. Je ne serai pas démenti par les responsables d'Interm'aides, de Femmes sans Frontières, de l'ADAVIJ, de CIMS ou de bien d'autres.

Nous avons connu une certaine amélioration l'année dernière au niveau des financements d'Etat, or il ne nous apparaît pas, et je m'exprime au nom des quatre communes de l'agglomération, que le compte y est pour 2007.

Je pense évidemment au CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), rédigé très rapidement par nos services (ce dont je les remercie) répondant ainsi à des exigences que je qualifierai d'anormales devant la brièveté des délais.

Le compte n'y est pas parce que tout simplement la part intercommunale des crédits « politique de la ville » a purement et simplement disparu, une perte sèche de près de 160 000 euros qui, une fois reprise sur les crédits communaux, feront baisser les crédits affectés à Creil, Montataire, ou Villers-Saint-Paul qui, au départ et contre notre avis, avait été écarté du périmètre du CUCS, puis heureusement réintégré sur l'insistance des maires de la CAC.

Nous avons fait part, hier, à Monsieur le Préfet, de notre désappointement et de notre désaccord sur ces sujets. D'autant que les crédits européens nécessaires au bon fonctionnement du PLIE (Plan local d'insertion par l'emploi) ne sont pas eux non plus au rendez-vous, avec une baisse actuellement estimée à 50% ! En rapprochant ces faits de ce que je disais quant au taux de chômage de l'agglomération, c'est incompréhensible !

Heureusement que nos efforts de reconstitution des marges de manœuvre financières de Creil, soulignés par la chambre régionale des comptes, ont porté leur fruit. Je

reconnais cependant que nous y avons été aidés par la péréquation qu'a constitué le relèvement sensible de la dotation d'Etat, dite de solidarité urbaine, comme par l'intérêt nouveau que le Conseil Général et le Conseil Régional nous a manifesté.

C'est pourquoi sans risquer de déséquilibrer notre budget et de fragiliser le fonctionnement de nos services, nous pouvons engager les investissements que j'évoquais tout à l'heure et en mener d'autres.

Nos rues, nos écoles, nos bâtiments en ont besoin.

Je souligne également la hausse importante du nombre d'enfants accueillis dans les restaurants scolaires : 1 450 par jour en moyenne.

Je souhaiterais évoquer un autre point, extrêmement important pour notre cadre de vie : celui de la sécurité.

Je tiens à redire à ce propos, mon opposition ferme à certaines dispositions de la nouvelle loi dite de « prévention de la délinquance », notamment en ce qu'elle pourrait installer le Maire dans un rôle de juge, en lui donnant la faculté de suspendre les allocations familiales par exemple, alors qu'il doit rester, avant tout, un médiateur.

Je veux aussi alerter le gouvernement sur les dérives sous-entendues par ce texte : l'auteur d'un délit n'est punissable que lorsque le délit est commis. Veillons à ne pas stigmatiser telle population, tel quartier, ou telle tranche d'âge, en créant un déterminisme délinquant. Attachons nous plutôt à résoudre les vraies causes de cette délinquance.

Mais je tiens à remercier, pour leur courage, leur engagement, leur dévouement les agents de la Police nationale de Creil, sous la responsabilité du commissaire BOBROWSKA et de son adjoint, le commissaire CLEMENT. Je souhaite que nous puissions poursuivre ensemble, par un dialogue constant, le combat contre l'insécurité, et par le renforcement des effectifs, l'amélioration de leurs conditions de travail.

Avant que de conclure mes propos, je voudrais saluer deux autres événements.

C'est déjà souhaiter la bienvenue, pour leur inscription sur les listes électorales, à quelque 2 500 nouveaux électeurs, personnes jeunes ou plus âgées qui n'avaient pas encore fait la démarche.

Il s'agit là de l'effet d'une campagne électorale nationale dont les enjeux sont grands mais aussi, je l'espère, d'une prise de conscience citoyenne de jeunes non inscrits jusqu'à ce jour. La Ville de Creil a souhaité, pour l'accompagner, créer un site Internet, « Jeunes 2 Creil.com » (mis en ligne le 25 novembre), à la fois blog, forum et portail destiné à stimuler les valeurs et l'engagement citoyen.

L'idée était également de renouer un dialogue parfois insuffisant entre les élus et les jeunes, qui ignorent trop souvent combien le service jeunesse de la ville de Creil est actif et imaginaire.

Le projet réussite jeunes, qui a permis à la municipalité de rendre hommage au parcours exemplaire de nombreux jeunes Creillois, le week-end dernier, va dans le sens du renforcement de ce dialogue, tout comme la volonté réaffirmée par les élus et les services de « Faire avec » les jeunes, et non seulement de « Faire pour » eux.

L'autre événement que je souhaitais évoquer, c'est la publication des résultats du recensement des grandes villes picardes, avec, pour Creil, une augmentation constatée du nombre d'habitants de 1,9% au 1^{er} janvier 2005, cela avant même que les projets immobiliers n'aient véritablement débuté.

C'est d'autant plus remarquable que de nombreuses grandes villes voient leur population baisser ou stagner, comme c'était notre cas en 1990 et 1999.

C'est ainsi, Mesdames et Messieurs, chers amis, que même si notre ville a encore des efforts d'amélioration et d'embellissement à accomplir, elle sait se fixer des objectifs, mobiliser les moyens nécessaires, se battre quelquefois pour les obtenir et réaliser ses ambitions.

C'est pourquoi, je formerai un seul vœu en ce début d'année, c'est que vous portiez, c'est que nous portions, un autre regard sur notre ville, plus calme, plus apaisé mais aussi toujours plus positif !

Creil bouge ; son dynamisme, sa vitalité, les liens de solidarité qui nous unissent sont autant d'atouts pour réussir.

Soyons conscients des difficultés mais regardons aussi Creil avec une légitime fierté.

Notre ville le mérite pleinement.

Avant que de vous laisser profiter du buffet que les services municipaux ont préparé, il est une question à laquelle, paraît-il, je devais éventuellement répondre ce soir : serez-vous à nouveau candidat en 2008 ?

Déjà, je suis Maire de Creil et j'entends bien mener ce mandat à son terme, avec l'équipe qui m'accompagne depuis 2001.

Pour le reste, je place beaucoup d'espoirs dans les futures élections présidentielles puis législatives et vous savez lesquels. Pour moi, sans rien vouloir voler à André MALRAUX, la seule voie à suivre est la voie royale...

Pardonnez-moi, c'était, je l'avoue, un peu facile.

Ensuite, je souhaite que les échéances électorales de 2008, permettent la poursuite de notre politique municipale, certes renouvelée, élargie, mais fondée sur les valeurs qui sont les nôtres aujourd'hui : celles du progrès social, de la solidarité, du développement et de l'épanouissement personnel et citoyen.

Pour cela, j'œuvrerai, de toutes mes forces, pour que le futur conseil municipal de notre ville soit représentatif de toutes les forces de gauche et de progrès, de toutes les

énergies qui existent dans notre ville, et qu'il soit également à l'image de toutes les Creilloises et Creillois, pour une ville encore plus forte et toujours plus solidaire.

Là est ma seule ambition.

Sur ce, bonne année à toutes et à tous, et, déjà, dans l'immédiat, passez une très agréable soirée.